

ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS : COMBLER L'ÉCART

TORONTO, Le 20 décembre 2021 - L'Institut des CBV félicite ses associés de CPA Ontario d'avoir mis en lumière l'espace difficile des actifs incorporels, dans la publication de ce mois-ci de « **You Can't Touch This: The Intangible Assets Debate** ». Cette publication approfondie valide le rôle essentiel des actifs incorporels en tant que moteurs de l'innovation et de la croissance économique.

À l'Institut des CBV, nous sommes tout à fait d'accord. L'International Valuation Standards Council, dont l'Institut des CBV est membre et participant actif, a publié plusieurs documents de réflexion **comme celui-ci** en 2021, qui abordent ces questions.

Nous espérons qu'en ajoutant notre perspective unique à cette importante discussion, cela ouvrira des portes qui permettront de progresser vers des solutions pragmatiques qui seront utiles à l'intérêt public.

QUEL EST LE DÉBAT?

Les comptables sont aux prises avec la question des actifs incorporels. La publication de CPA Ontario met à juste titre les CPA au défi de clarifier leur rôle dans ce domaine d'une importance fondamentale pour l'avenir.

- Le document attire l'attention sur la question critique de savoir si les règles comptables doivent être appliquées aux actifs incorporels générés à l'interne.
- Il fait référence au débat actuel entre les organismes d'établissement de normes comptables concernant les avantages d'une réduction des distorsions entre les actifs incorporels acquis et ceux générés à l'interne par rapport aux risques de donner de la crédibilité à leurs évaluations.

- Il cite les préoccupations liées à la difficulté de mesurer les actifs incorporels et la tendance croissante à repenser les approches historiques qui s'appuient sur le coût comme mesure de la valeur et à passer en dépenses les efforts mêmes qui créent ces actifs fondamentalement importants.

L'ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS, C'EST CE QUE FONT LES CBV

Il ne fait aucun doute que l'évaluation des actifs incorporels est complexe, difficile et parfois épineuse. Elle est également risquée, car elle est tournée vers l'avenir et nécessite de formuler des hypothèses éclairées sur des événements incertains et inconnus.

La profession de CBV au Canada évalue les entreprises et les actifs incorporels depuis plus de 50 ans. La prestation de ces services nécessite une formation spécialisée et une accréditation. Elle exige une compréhension approfondie de l'entreprise concernée, du secteur dans lequel elle travaille et des transactions du marché. Les CBV tiennent compte des connaissances de plusieurs disciplines : théorie de l'évaluation, économie, finance, fiscalité, etc.

Parmi les actifs incorporels que les CBV évaluent, citons : les marques; les marques déposées et les noms commerciaux; les jetons non fongibles (NFT) et autres cryptoactifs; les licences, les droits de redevance, d'exploitation ou de diffusion; les logiciels et les technologies; les secrets commerciaux; les relations avec les clients; et le capital humain.

Le document de CPA Ontario met les CPA au défi d'embrasser une économie basée sur les actifs incorporels qui est déjà là, mais les met en garde de savoir où fixer les limites. Nous mettons les CPA au défi de **devenir des CBV**. Traversez la ligne.



L'Institut des experts en évaluation d'entreprises
cbvinstitute.com
416 977 1117

277 rue Wellington Ouest
bureau 808, Toronto Ontario
M5V 3E4, Canada